

## Une subvention de la COR pour les entreprises en difficulté

Déterminée à apporter tout son soutien aux acteurs de la vie économique sur son territoire, la **COR a décidé la mise en place d'un fonds de soutien en collaboration avec ses 31 communes. Elle propose ainsi aux entreprises les plus impactées par la crise sanitaire et économique de bénéficier d'une subvention forfaitaire de 1500 euros, afin de contribuer au maintien de ce tissu économique fondamental au développement local. Le dispositif est financé à 50% par la COR et à 50% par la commune abritant le siège social de l'entreprise bénéficiaire.**

Ce fonds de soutien de 500 000 € est à destination des TPE de moins de 10 salariés : commerçants, artisans, indépendants, micro-entrepreneurs, professions libérales, agriculteurs membres d'un GAEC et associations à caractère économique sont concernés par cette mesure cofinancée par la COR et ses communes. Les entreprises doivent pour cela réaliser un chiffre d'affaires de moins d'un million d'euros ainsi qu'un bénéfice annuel imposable inférieur à 60.000 euros, et avoir subi une interdiction d'accueil du public par décret du 23 mars 2020 OU avoir connu une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 %. La COR invite toutes les entreprises concernées à se signaler en remplissant le formulaire mis en ligne à cet effet sur [www.ouestrhodanien.fr](http://www.ouestrhodanien.fr) ou à contacter la commune abritant son siège social.

**La COR rappelle enfin que ce fonds de soutien mis en place par ses soins est complémentaire des initiatives de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône-Alpes, auxquelles elle s'est associée afin de prendre là encore une part active dans le soutien au monde économique.** 200.000 euros ont ainsi été débloqués en direction du Fonds national de solidarité mis en place par l'Etat, et 2 euros par habitant seront versés par la COR (complétés par les communes à raison également de 2 euros par habitant) au dispositif d'avances remboursables élaboré par la Région. Ce sont ainsi plus de 900 000 € qui sont débloqués par le territoire pour venir en soutien des entreprises locales.

*Cordialement,*

---

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien  
Service Communication/Relations presse  
Fabien Gauvin [fabien.gauvin@c-or.fr](mailto:fabien.gauvin@c-or.fr) / Tél : 06.30.04.19.51

